



Le conseil et l'arrêté des comptes

V02 du 23/03/2026, durée de la validité de la version : 1 an renouvelable

À Paris et Lille

Durée : 1 jour

Tarifs : public 1150 € net /adhérent 900€ net (frais de restauration inclus)

Les administrateurs exercent un rôle de surveillance et de contrôle des comptes.

Ils doivent avoir analysé la situation financière de l'entreprise et savoir formuler les questions qui permettent d'éclairer leur jugement et la prise de décision.

Public concerné

- Futurs administrateurs et/ ou administrateurs en mandat

Format et durée

- En présentiel sur 1 jour (7h)

Prérequis et condition d'accès à la formation

- Avoir fait la formation « les fondamentaux de la finance » ou niveau équivalent

Objectifs opérationnels / Compétences visées

Le participant sera capable de :

- Analyser le contenu des grandes lignes du bilan et du compte de résultat.
- **Pour les sociétés et groupes non cotés :**
 - ✓ Formuler les bonnes questions sur les ratios de gestion, de bilan et d'endettement vs l'année précédente
- **Pour les sociétés et groupes cotés :**
 - ✓ Formuler les bonnes questions sur les ratios de gestion, de bilan et d'endettement vs l'année précédente ainsi que sur les écarts entre la valeur boursière et la valeur intrinsèque de l'action
- D'une manière générale, toute question relative aux conséquences de la variation de C.A. sur la marge opérationnelle et le B.F.R.

Objectifs pédagogiques

- Définir les responsabilités des administrateurs dans le domaine financier
- Formuler en termes financiers les interrogations sur la performance de l'entreprise
- Identifier les points clés qui sollicitent une vigilance constante
- Identifier les postes du bilan révélateurs de la situation financière de la société
- Maîtriser des instruments d'analyse et de diagnostic synthétiques
- Apprécier la fiabilité du processus d'établissement de l'information financière

Jour	Séquence	Contenu	Modes pédagogiques
Matinée	<ul style="list-style-type: none"> - Interrogations financières de l'administrateur - Le processus d'arrêté des comptes 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle rentabilité ? Pour qui, avec quels moyens et avec quelles ressources ? - Calendrier, étapes et responsabilités - Acteurs externes et internes - Rôle du commissaire aux comptes 	<p>Exercice pratique qui vise à savoir bien identifier les caractéristiques des trois types de cash-flow.</p> <p>Impact de la variation des ratios de bilan (clients, stock et fournisseurs) sur le cash-flow d'exploitation.</p>
Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> - Les réponses trouvées dans les comptes - Bonnes pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différents agrégats du compte de résultat, la structure du bilan, le besoin de fonds de roulement et le tableau des flux de trésorerie - Les concepts-clés : création de valeur, coût du capital et rentabilité des actifs - Les principaux ratios - Mission et organisation du comité d'audit et des risques - Responsabilités de l'audit interne - La loi LSF, le contrôle interne et le rapport du président - Les points de vigilance : la consolidation, les référentiels et le passage aux IFRS - L'identification des risques financiers - Covenants et notation financière - L'information financière 	

Toutes ces séquences sont aménageables en fonction des personnes en situation de handicap (PSH).

Accessibilité & prise en compte du handicap

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. **Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.**
- En fonction des demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Notre Référent Handicap : Alexandra Courel – alexandra.courel@if-asso.com

Délais d'accès

- 11 jours ouvrés

Moyen d'encadrement

- Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années au sein de conseils d'administration et d'organes de gouvernance

Moyens pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs

Les salles de cours sont climatisées, équipées de WIFI

Evaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

Effectif

Minimum : 5 personnes

Maximum : 15 personnes

Référents

- **Pédagogique**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

- **Handicap**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 1150€ net (frais de restauration inclus)
- Adhérent : 900€ net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture